

# Les élus de Valorys

En tant qu'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), Valorys est dirigé par des élus, désignés par leurs collectivités respectives, et régi par les règles de la Fonction Publique Territoriale.

## Le Bureau Exécutif

Le bureau exécutif est l'instance réunissant le Président et les 5 Vice-Présidents et Vice-Présidentes. Il permet d'évoquer des sujets stratégiques de manière collégiale. Il a pour mission d'étudier et de rechercher les orientations générales du Syndicat. Organe politique de veille et de proposition du syndicat mixte, il se réunit à une fréquence importante d'une fois toutes les quatre semaines. Afin d'en assurer un fonctionnement continu, chaque Vice-Président et Vice-Présidente reçoit une délégation de signature du Président.

## Le Bureau Permanent

Le Bureau Permanent est composé de 21 membres titulaires et 10 membres suppléants : Les 6 membres du Bureau Exécutif ainsi que 25 délégués du Conseil Syndical. Il a une fonction délibérative et une fonction de réflexion sur les dossiers en cours. Il se réunit une fois tous les deux mois.